

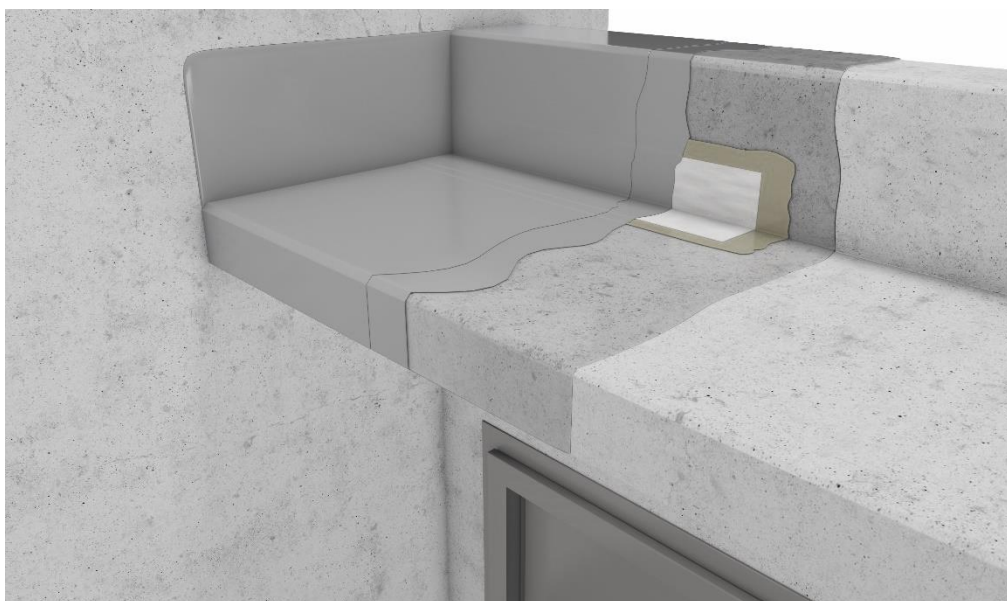
PROCEDE ALSAN 310

FICHE SYSTEME D'UN S.E.L. CONFORME AUX REGLES PROFESSIONNELLES S.E.L.

« Balcons et planchers sur espaces non clos »

(Juillet 2021)

Systeme non circulable : classe SE1m



Titulaire du procédé :

SOPREMA SAS AU CAPITAL DE 50 000 000 € SIEGE SOCIAL : 14 RUE DE SAINT-NAZAIRE - 67100 STRASBOURG.

ADRESSE POSTALE : CS 60121 - 67025 STRASBOURG CEDEX. RCS STRASBOURG : 314 527 557.

Tél. : 03 88 79 84 00 – Fax. : 03 88 79 84 01

www.soprema.fr - E-mail : contact@soprema.fr

Identification du S.E.L.

Nom commercial : **ALSAN 310**

Nature chimique : Polyuréthane

Coloris : Selon nuancier ALSAN 310

Classe du S.E.L. : **SE1m** (Non circulaire, climat de plaine et de montagne)

Application dans les DROM revendiquée : Oui

Épaisseur sèche du S.E.L. : Conformément aux règles professionnelles, épaisseur $\geq 1,0\text{mm}$

Hors DROM, le S.E.L. ALSAN 310 peut être laissé nu (autoprotégé) ou recouvert d'une couche de finition.

En DROM, le S.E.L. ALSAN 310 est obligatoirement recouvert de la finition ALSAN 500F.

Composition du système

CHOIX DU PRIMAIRE SELON SUPPORT

Supports Primaires Nature chimique	Support à base de liant hydraulique	Support carreaux de céramique ou assimilés	Support dalles en pierre	Support métallique (costière)	Délai de recouvrement à 20°C	
					Mini	Maxi
ALSAN H 80 <i>Polyuréthane monocomposant</i>	200-400 g/m ²	200-400 g/m ²	200-400 g/m ²	100 – 250 g/m ²	10h	36h
ALSAN EP 120 <i>Epoxy bi-composant</i>	250-600 g/m ²	250-600 g/m ²	250-600 g/m ²	200 – 300 g/m ²	18h	72h
ALSAN PRU <i>Epoxy bi-composant</i>	300-500 g/m ²	300-500 g/m ²	300-500 g/m ²		2h	48h

Titulaire du procédé :

SOPREMA SAS AU CAPITAL DE 50 000 000 € SIEGE SOCIAL : 14 RUE DE SAINT-NAZAIRE - 67100 STRASBOURG.

ADRESSE POSTALE : CS 60121 - 67025 STRASBOURG CEDEX. RCS STRASBOURG : 314 527 557.

Tél. : 03 88 79 84 00 – Fax. : 03 88 79 84 01

www.soprema.fr - E-mail : contact@soprema.fr

ARMATURE POUR RELEVES

Composition du renfort en relevé	Produits et matériaux		Consommation minimale	Délai de recouvrement à 20°C	
	Désignation	Nature chimique		Mini	Maxi
1 ^{ère} couche	ALSAN 500 Colle * ⁽¹⁾	<i>Polyuréthane monocomposant</i>	300 g/m ²	Frais	Frais
Armature pour relevés	ALSAN Toile de renfort * ⁽²⁾	<i>Toile polyester</i>	35 g/m ²	24h	48h

*⁽¹⁾ Alsan 500 Colle peut être remplacé par Alsan 310.

*⁽²⁾ Alsan Toile de renfort peut être remplacé par Alsan Voile de renfort (polyester, 50 g/m²).

Le relevé reçoit ensuite les 2 couches d'étanchéité en même temps qu'en partie courante.

ETANCHEITE EN PARTIE COURANTE et EN RELEVES

Composition du S.E.L.	Produits et matériaux		Consommation minimale	Délai de recouvrement à 20°C	
	Désignation	Nature chimique		Mini	Maxi
Etanchéité 1 ^{ère} couche	ALSAN 310	<i>Polyuréthane monocomposant</i>	750 g/m ²	24h	48h
Etanchéité 2 ^{ème} couche	ALSAN 310	<i>Polyuréthane monocomposant</i>	750 g/m ²	24h	48h

COMPOSITION DES FINITIONS

Finition optionnelle	Produits et matériaux		Consommation	Délai de recouvrement à 20°C	
	Désignation	Nature chimique		Mini	Maxi
Couche de finition : Colorée lisse	ALSAN 500 F	<i>Polyuréthane monocomposant</i>	300 g/m ²	/	/

Accessoires divers

Point à traiter	Accessoires correspondants
Colle pour costière métallique	Colle mastic PU type ALSAN FLEX 2711 CO

Titulaire du procédé :

SOPREMA SAS AU CAPITAL DE 50 000 000 € SIEGE SOCIAL : 14 RUE DE SAINT-NAZAIRE - 67100 STRASBOURG.

ADRESSE POSTALE : CS 60121 - 67025 STRASBOURG CEDEX. RCS STRASBOURG : 314 527 557.

Tél. : 03 88 79 84 00 – Fax. : 03 88 79 84 01

www.soprema.fr - E-mail : contact@soprema.fr

Supports : Préparation

Les supports doivent être préparés conformément aux Règles professionnelles pour respecter les conditions de pente, de planéité, de porosité et d'humidité du support. Les fissures d'ouverture comprise entre 0,3 mm et 0,8 mm sans désaffleurer doivent être traitées.

Reprofilage	Réalisé avec un mortier conforme au § 10.3.1 des Règles professionnelles ou à l'aide d'un tiré à zéro avec un primaire époxydique (ALSAN EP 120 ou ALSAN PRU) chargé de silice F à raison du ratio Primaire / Silice : de 1/1 à 1/2. Reprofilage de carrelages collés : ratio Primaire / Silice F : 1/2.
Imprégnation	En cas de support présentant une porosité importante, mettre 2 couches de primaire.
Bullage des reliefs	Reprise réalisée avec un mortier ou une pâte conforme au § 10.3.2 des Règles professionnelles : Mortier de réparation fibré type Alsan Mortar R460 ou Alsan Mortar R461.
Traitement des fissures	Conformément au §10.4 des Règles professionnelles : Calfeutrement : mastic PU type ALSAN FLEX 2711 CO. Renfort : ALSAN 500 Colle + ALSAN Voile de renfort (≥ 15cm de large).
Traitement des joints de dilatation (conformément aux règles professionnelles, §11.5.3)	Lyre en Toile JDX + ALSAN 500 Colle. Fond de joint en mousse expansé. Remplissage en mastic PU type ALSAN FLEX 2711 CO. Bande de désolidarisation. ALSAN 310 renforcé avec ALSAN Voile de renfort

Mode d'application - Spécifications

Conditions de stockage des produits	Les produits sont conservés dans l'emballage d'origine, non ouvert, entre 5°C et 35°C à l'abri de l'humidité.
Matériels	Malaxeur hélicoïdale, thermo-hygromètre.
Outillage	Rouleaux, brosses, raclettes.
Préparation du mélange	ALSAN 310 : homogénéisation à 300 tr/min pendant 1 minute minimum. ALSAN EP120 et ALSAN PRU : homogénéiser la partie B, la verser dans le pot de partie A et mélanger 2 minutes à 300tr/min. A 20°C, leurs Durées Pratiques d'Utilisation (DPU) respectives sont de 30 min et de 20 min.
Conditions de mise en œuvre	La température ambiante et celle du support doivent être comprises entre 5°C et 35°C. L'humidité relative HR doit être comprise entre 40% et 80%. La température du support doit être supérieure au point de rosée d'au moins 3°C pour éviter toute condensation à sa surface.
Assistance technique du fabricant	Pour toute demande d'assistance technique sur chantier, contacter votre commercial ou le service technique ALSAN.
Formation des applicateurs	Pour toute demande de formation des applicateurs, contacter votre commercial ou le service technique ALSAN.

Titulaire du procédé :

SOPREMA SAS AU CAPITAL DE 50 000 000 € SIEGE SOCIAL : 14 RUE DE SAINT-NAZAIRE - 67100 STRASBOURG.

ADRESSE POSTALE : CS 60121 - 67025 STRASBOURG CEDEX. RCS STRASBOURG : 314 527 557.

Tél. : 03 88 79 84 00 – Fax. : 03 88 79 84 01

www.soprema.fr - E-mail : contact@soprema.fr

Mise en service – Entretien – Maintenance

Délai et conditions de mise en service	Le délai de remise en service est de 48h à 20°C pour l'ALSAN 310. Il est de 72h pour ALSAN 500 F.
Entretien	L'entretien doit être régulier pour éviter tout encrassement, par jet d'eau basse pression. Les solvants et les détergents à base de Javel sont à proscrire.
Maintenance – procédure de réparations ponctuelles	Les zones non adhérentes sont retirées. Puis le S.E.L. restant est abrasé (au papier de verre ou corindon) pour créer une accroche du nouveau S.E.L. sur l'ancien sur environ 10cm de large. Le but de l'abrasion n'est pas de réduire l'épaisseur, seulement de créer une accroche. La surface est ensuite dépoussiérée et chiffonnée au DILUANT V. Puis le système est remis en œuvre intégralement : primaire + S.E.L. + finition éventuelle.

Contrôle de production

Les produits faisant l'objet de contrôles de production conformément aux Règles professionnelles S.E.L. balcons et planchers sur espaces non clos édition Juillet 2021 sont :

- ALSAN H80
- ALSAN EP 120
- ALSAN PRU
- ALSAN 310

Engagement du fabricant

La société SOPREMA SAS, fabricant du système ALSAN 310 s'engage à réaliser un contrôle de production conforme aux dispositions du paragraphe I3 et à s'assurer de la constance de la fabrication par la réalisation des essais définis en annexe C des Règles professionnelles, selon la fréquence spécifiée dans ladite annexe.

Date d'édition de la fiche système : 01/07/2022

Validité de la fiche système : 5 ans jusqu'au : 30/06/2027

Vous avez des questions techniques sur la mise en œuvre de nos produits ?
Contactez le pôle technique : **04 90 82 79 66**